PRIÈRES POUR LA FRANCE

S. Em. le cardinal Richard prescrit, pour le 22 janvier, des prières publiques, à l'occasion de la rentrée des Chambres. Il les présidera lui-même, à Notre-Dame, à 9 heures.

Dans la lettre qui les annonce, nous lisons :

Nous prierons et aussi nous agirons en nous dévouant pour l'Eglise et la France.

C'est un conseil de notre Père, le Pape Pie X, que vous écouterez avec une filiale docilité. En exhortant les évêques à instruire des vérités de l'Evangile les populations qui leur sont confiées et à remettre en honneur parmi elles les habitudes de la vie chrétienne, toujours avec charité pour ceux qui nous persécutent souvent par ignorance, il ajoute : « Notre pensée c'est nullement que dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous sectiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun de nous le soin de son prochain. Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles, sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes. »

Nous bénissons Dieu en écrivant ces lignes, N. T. C. F., et en voyant se former, se développer chaque jour nos associations d'hommes et de femmes pour l'enseignement, pour la charité, pour les œuvres sociales, afin de faire pénétrer partout les principes de la vie chrétienne.

« L'action, dit encore Pie X, voilà ce que réclament les temps présents mais une action qui ne porte sans réserve à l'observation intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous tous ses formes, sans aucun retour sur soi, ni sur les avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre donnés par tant de soldats du Christ auront plus tôt fait d'entraîner les âmes que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions. Le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot, tout ce qui constitue la vie chrétienne sera remis en honneur, il ne manquera plus rien pour que nous constations la restauration de toutes choses en Jésus-Christ, et que l'on ne crois pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels, les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement. »

ÉCHOS RELIGIEUX

Mgr l'évêque de Fréjus

Mgr Arnaud invite tous ses prêtres à se préparer à établir leurs droits en étudiant les origines des églises, des chapelles, des presbytères, des biens des Fabriques et en mentionnant les coupures auxquelles l'Etat ou les communes ont alloué des subsides.

Mgr l'évêque de Nice

Les vols sacrilèges se multiplient, Mgr Chapon renouvelle les ordonnances épiscopales qui prescrivent des mesures de prudence au clergé.

Mgr l'évêque de Tarentaise

Attaqué dans l'*Avenir des Alpes*, Mgr Laroix adresse à ce journal une réponse très intéressante où on lit à l'adresse de M. Empereur, le député blocard élu par la catholique Savoie :

Je remercie M. Empereur de ses attaques, parce qu'elles dissipent une équivoque, trop longtemps et trop soigneusement entretenue. Aux élections de 1902, il avait réussi à gagner les voix de certains catholiques, en leur disant : « Je ne suis pas contre la religion ; la preuve, c'est que je suis d'accord avec votre évêque. »

Dans cette circonstance, et suivant son habitude, M. Empereur avait pris son désir pour une réalité. S'autorisant de mon loyalisme envers la République et du libéralisme de mes idées auquel mes chefs et mes collègues dans l'Université s'étaient plu à rendre un public hommage le jour de mon sacre, il s'était sans doute imaginé que l'évêque de Tarentaise, non seulement garderait la neutralité, mais encore mettrait à son service l'influence dont il dispose en raison de sa charge pastorale.

Eh bien, le moment est venu de proclamer très haut que si je suis arrivé dans ce pays avec des dispositions conciliantes et avec le vif désir d'y remplir une mission de paix et de concorde, il n'y a jamais eu d'accord ni d'entente d'aucune sorte entre M. Empereur et moi, et cela, parce que, dès le principe, abusant de la victoire électorale, il s'est fait le persécuteur attitré des intérêts religieux dans mon diocèse.

Tous mes prêtres, tous mes diocésains, même les plus humbles, sauront donc qu'il n'existe pas et qu'il n'a jamais existé de solidarité entre leur évêque et M. le député de Moutiers. Ils sauront que, si les Frères ont été expulsés de Moutiers, d'Aime et de Bourg-Saint-Maurice, si les religieuses de Saint-Joseph ont vu leurs écoles fermées et si même elles ont été parfois molestées dans les hôpitaux qu'elles desservent avec tant de dévouement, si plusieurs de mes prêtres ont été poursuivis par les basses rancunes des délégués, si l'enseignement religieux a été entravé pour les catéchismes comme pour les missions, si un traitement a été supprimé, et si des nominations faites par moi n'ont pas obtenu l'agrément du gouvernement, — mes diocésains sauront que toutes ces ruines et toutes ces vexations sont l'œuvre de M. Empereur.

J'ignore ce que nous réservent l'avenir et de quels douloureux événements sera remplie cette année 1905 qui commence. Mais ce que je puis certifier, c'est que mes prêtres et moi, nous sommes résolus à tout braver, même la pauvreté et la persécution, plutôt que d'être les complices ou les dupes d'un homme qui, non content d'avoir renié l'Eglise catholique, déverse sur elle les pires outrages et s'acharne à détruire, avec à une, toutes les institutions chrétiennes dans notre pays.

Il pourra, s'il le veut, tirer vanité de ses succès, faire montre de son influence et même se proclamer, en pleine Chambre, l'égal de M. Bronetière; de moins, il ne pourra plus se prévaloir d'un accord quelconque avec nous. Entre ses doctrines et nos croyances, entre ses actes et nos aspirations, il y aura plus qu'une ligne de démarcation : ce sera un fossé que rien ne pourra combler.

Par une manœuvre qui lui est familière, il dira que nous ne sommes pas de vrais républicains et que nous attaquons la République.

Nous dirons à notre tour que, Dieu merci, la République n'est pas incarnée tout entière dans sa personne, qu'il n'en a pas le monopole, qu'elle est notre bien et notre chose tout comme à lui, et que nous entendons l'aimer et [illegible] Dites que nous nous faisons de la République une conception différente de la sienne. A l'encontre d'une République étroite, injuste, tracassière, hostile à toutes les libertés, que lui et ses amis veulent imposer à la France, nous voulons une République douce et bonne à tous les citoyens, ouverte à tous les progrès, hospitalière à toutes les croyances et respectueuse de toutes les libertés. Et cette République là, nous la servirons par l'avoir — n'en déplaise à M. le député de Moutiers.

Mgr l'évêque d'Angers

Mgr Rumeau, dans une belle lettre pastorale, rend compte de son voyage à Rome.

Le Pape lui a dit :

La France chrétienne ne périra pas. Les épreuves actuelles sont le creuset qui épure l'or. S'il est nécessaire de souffrir, pourquoi nous plaindre ? Dieu n'a-t-il pas bénéfiée la persécution; comment craindre en milieu de la tribulation, quand nous savons qu'il est avec nous, que nous sommes sa tribu, que nous accomplissons une mission divine ?... Le Pape se provoque par ceux qui font la guerre à l'Eglise; au contraire, il patiente jusqu'à l'extrême limite... S'il a parlé naguère avec netteté, avec énergie, c'est qu'il ne pouvait plus se taire sans trahir son devoir. Il ne fallait pas que le Saint-Siège laissât la calomnie sans réponse, ni qu'on pût lui faire le reproche mérité d'avoir laissé sans protestation une si grave atteinte à ses droits. Mais cela n'empêche pas le Père commun des fidèles d'aimer ceux-là mêmes qui font la guerre à l'Eglise, de les bénir, de prier pour eux : ne sont-ils pas tous des fils ?

Au reste, d'immenses consolations viennent en ce moment de la France.

Belle manifestation à Nancy

Dimanche 15 janvier, à 5 heures du soir, a eu lieu, à la cathédrale de Nancy, la réunion annuelle des Associations catholiques d'hommes. Mgr Turinaz présidait la cérémonie. 3000 hommes (les femmes étaient exclues), se pressaient au milieu des vastes nefs et donnaient pour la cinquième fois, depuis l'institution de cette fête annuelle, dans un parfait silence et un recueillement profonds, un spectacle toujours plus émouvant de foi et de piété.

Après le chant des complies, exécuté alternativement par toute cette foule, Monseigneur est monté au chaire. Devant cet auditoire immense et religieusement attentif, Sa Grandeur, revêtue de la chape, la crosse à la main et la mitre sur tête, a parlé des devoirs qui incombent aux chrétiens d'être, au point de vue religieux, des apôtres et, pour cela, d'affirmer partout autour d'eux leur foi, de la soutenir et de la défendre.

L'assemblée était visiblement émue. Cette ardente parole de leur évêque remuait profondément toutes les âmes, et les enflammait des saints transports de l'apostolat.

La procession s'est ensuite organisée. Près de 500 hommes, tous ceux qui pouvaient se mouvoir à travers cette foule compacte, défilèrent en cierge à la main.

Puis, du haut de la chaire, devant le Saint-Sacrement exposé et les drapeaux inclinés, Monseigneur a prononcé d'une voix puissante les acclamations habituelles. Et la foule a répondu avec un indicible accent de foi.

AU TABLEAU D'HONNEUR

M. Chevallier, maire d'Ollivet (Moyenne), est suspendu pour un mois de ses fonctions par le préfet, pour avoir voulu partager entre l'école commerciale et l'école libre de filles le crédit de 40 francs voté par le Conseil municipal pour le chauffage des locaux scolaires.

Il s'était imaginé que les enfants qui font leur prière et apprennent le catéchisme étaient aussi intéressants que les autres et avaient les mêmes droits d'être protégés contre le froid.

Le préfet de M. Combes, en suspendant M. Chevallier, a montré comment le monde blocard et maçonnique entend l'égalité.

CHAPELLE FERMÉE

La chapelle des Domiciliaires de la rue Lafontaine, à Angers, était depuis longtemps fermée au public ; trois Pères restés dans la maison y célébraient seuls la messe, sans assistants.

Le gouvernement, épouvanté du désastre qui pouvait sortir de là, a ordonné à sa police d'avoir à mettre ordre immédiatement à un état de choses aussi gros de dangers : c'est ce qui a eu lieu vendredi.

Trois commissaires, plus de vingt agents et deux brigades de gendarmerie avaient été mobilisés pour cette glorieuse opération.

Le supérieur des religieux put retirer de la chapelle le Saint Sacrement, puis les scellés furent opposés sur les portes.

« Annales de la Jeunesse catholique »

Cette revue vibrante et alerte, profondément catholique et résolument sociale s'adresse à tous les « jeunes » étudiants, ouvriers, cultivateurs, employés, qui veulent acquérir des connaissances raisonnées, se faire des convictions fortes et participer au grand mouvement qui, de toutes parts, entraîne vers l'action la Jeunesse catholique de France.

Les *Annales* ont leur place marquée dans les *écoles libres* où il convient d'initier les jeunes gens aux luttes qui les attendent demain.

Les *Annales* sont pour les *Cercles d'études* une mine inépuisable de renseignements de tous ordres.

Les *Annales* mettent les *Directeurs d'œuvres* au courant des œuvres en France.

Les *Annales* enfin intéressant tous ceux qui veulent suivre le mouvement intellectuel, religieux et social de la Jeunesse catholique de France.

Dans les *Annales de la Jeunesse catholique* on trouve : des articles de doctrine religieuse, de doctrine sociale, d'histoire ; des articles d'actualité ; des études sur les initiatives intéressantes ; des comptes rendus de la « vie chez nous et autour de nous » parmi nos amis et nos adversaires ; des correspondances de l'étranger ; des renseignements et des conseils pratiques pour « l'étude et l'action », des documents, des consultations d'ordre juridique et administratif, une chronique générale de la vie de l'« Association catholique de la Jeunesse française ».

Les *Annales de la Jeunesse catholique* paraissent le 1er et le 16 de chaque mois. Prix : 0 fr. 30 le numéro ; abonnement, 8 francs par an. Envoi d'un numéro spécimen gratuit sur toute demande affranchie adressée à MM. Fatras, 76, rue des Saints-Pères, Paris, VIIe.

CHOSES D'ITALIE

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

Cinq élections législatives complémentaires ont eu lieu dimanche ; cinq candidats ministériels ont été élus.

M. Prampolini, socialiste, est battu à Reggio d'Emilie, et M. Garavetti, radical, à Sassari.

PIE X ET L'ŒUVRE ANTIESCLAVAGISTE ITALIENNE

Le Pape adressait à Mgr Jorio, archevêque de Tarente, au moment où allait se tenir dans cette ville le 3e Congrès antiesclavagiste italien, un Bref dans lequel nous lisons :

« Nous Nous réjouissons de voir tenir l'assemblée en cette ville de Tarente, qui plus d'une fois accueillit hospitalièrement les catholiques réunis en Congrès, sachant bien qu'il n'y manque ni la sagesse pour discuter, ni l'animation pour délibérer.

» Il nous reste à vous aider de Nos vœux et prières, afin que le Congrès soit couronné d'un plein succès : ce raison de l'ardent désir que Nous avons de venir au secours des esclaves. Nous le faisons volontiers, accordant cordialement dans le Seigneur le bénédiction apostolique, à vous et à chacun des congressistes. »

EXPOSITION D'ART BYZANTIN

Lorsqu'en septembre dernier, commencèrent les fêtes du IXe centenaire de l'abbaye grecque de Grotte-Ferrata, près Rome, on annonçait pour les premiers mois de 1905 une exposition d'art byzantin, qui serait organisée dans le célèbre monastère.

Cette exposition a pour objet spécial l'art italo-byzantin, et s'ouvrira en mars pour finir en juin.

Les différentes sections se trouvent ainsi spécifiées :

I. Objets de provenance byzantine apportés en Italie.

II. Objets de style byzantin d'origine italienne.

III. Art italien avec influence byzantine.

IV. Imitations. Art néo-byzantin.

Le Comité d'organisation, présidé par Mgr Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome, a pour vice-président M. le baron Kaezler, et compte parmi ses membres Mgr Wilpert, don Pellegrini, abbé de Grotta-Ferrata, avec divers spécialistes appartenant à l'enseignement public italien.

LE FRÈRE ∴ NASI

L'instruction du procès de l'ancien ministre, accusé de détournements considérables et de faux, se déroulera probablement devant les assises, à moins que le Franc-Maçonnerie affolée ne fasse retarder le procès, malgré le déshonneur public et les charges accablantes qui pèsent sur l'un de ses hommes jadis les plus puissants.

L'exquête Saporito, dit le réquisitoire, « a stupéfait tout le monde par les hontes jusque-là inconnues du public, accoutumé, durant trente années de gouvernement honnête (?) à respecter ses ministres ».

La défense a vainement essayé de soustraire Nasi aux juges ordinaires : il préférait le Sénat réuni en Haute Cour. En attendant, l'information suivante, qui nous révèle en Nasi un maître-chanteur émérite, circule dans la presse :

Le gouvernement saurait le lieu où se cache l'ex-ministre, mais ne procède pas à l'arrestation, car il peut compromettre bien des hommes politiques. Nasi comparaîtra devant le justice, dans le seul cas où le Sénat le jugerait. Il estime que la Haute-Cour est l'unique juridiction compétente. (Il a sans doute de bonnes raisons pour cela.) Si on procède autrement, il veut, une fois condamné par coutumace, se présenter dans les délais voulus, et montrer les dents.....

Il pleut sur le Temple, jusques en Italie.

LA PERSÉCUTION AU CHILI

On nous écrit d'Italie :

Une dépêche de Valparaiso annonçait récemment que le gouvernement chilien avait ordonné par décret la fermeture de tous les établissements des Frères des Ecoles chrétiennes. Ils sont assez nombreux au Chili, comme aussi au Colombie ; récemment, un évêque de ce dernier pays demandait qu'on lui envoyât 800 Frères.

Au Chili, l'école est obligatoire et laïque : tout enseignement religieux en est exclu. Les catholiques sont obligés de soutenir de leur argent les écoles privées confessionnelles. Jusqu'ici on leur laissait cette onéreuse liberté.

Or, à pris prétexte d'un discours de Mgr Casanova, archevêque de Santiago-du-Chili, au Congrès eucharistique réuni le 10 décembre à Valparaiso.

L'éminent prélat, effligé des progrès de l'irréligion parmi la jeunesse, ne craignit pas de montrer à quel point le perversion morale sévissait dans les établissements publics, et de se faire l'écho de la douleur des pères de famille chrétiens en face de cette situation.

Le discours de l'archevêque provoqua un vif émoi dans le clan anticlérical, qui se compose des radicaux et des « libéraux » avancés, tandis que les libéraux modérés, unis aux catholiques, forment une opposition puissante, mais actuellement en minorité. Une première interpellation à la Chambre n'avait pas eu de suites : le ministre de l'Instruction publique déclarait naïvement le discours de l'archevêque. Depuis, on a préféré ouvrir les hostilités.

Les catholiques s'apprêtent à une campagne vigoureuse de protestations : ils sont bien organisés, et leur presse est forte. Leurs chefs, Walgner-Martinez, Ramon Guttierez, sont à la hauteur de la tâche.

Récemment, nous arrivaient du Brésil des nouvelles inquiétantes au sujet des Congrégations.

Les Loges qui infestent l'Amérique du Sud voient avec dépit que ces régions, pleines de réserves catholiques, reçoivent de plus en plus l'appoint précieux des Congrégations expulsées de France. Leur plan n'est que trop facile à comprendre : puisses-tu les catholiques le faire échouer sans retard !

« Action libérale populaire »

SAINT-BRIEUC

Le banquet par souscription de l'*Action libérale populaire* organisé par le Comité de Saint-Brieuc et notamment par MM. Meunier, Surcouf, vice-président, et Bienvenue, secrétaire, a eu lieu sous la présidence de M. Louis Ollivier, député, membre du Comité directeur.

La musique de l'école libre de Saint-Brieuc prêtait son concours à la fête, qui a été admirable d'ordre et d'enthousiasme.

MM. du Roscoat et Limon, députés, retenus à Paris par la séance de nuit, ont envoyé des télégrammes d'adhésion dont la lecture a été couverte d'applaudissements. MM. Bienvenue, Lemarescel, Rouzain, Paturel et Ollivier ont prononcé au dessert des discours vibrants inspirés par les événements politiques actuels, que la salle a couverts de bravos frénétiques. A l'unanimité, l'ordre du jour suivant a été acclamé :

400 membres du Comité de l'*Action libérale populaire* de l'arrondissement de Saint-Brieuc, réunis en un banquet populaire sous la présidence de M. Louis Ollivier, député, assisté de M. Rouzet, conseiller général de Saint-Brieuc et des conseillers municipaux, élus sous le patronage de l'*Action libérale populaire*, envoient à M. Piou, l'éminent président de l'A. L. P. l'hommage respectueux de leur admiration pour le dévouement infatigable avec lequel il poursuit l'organisation de l'*Action libérale populaire* en France, dans le but patriotique de défendre sur le terrain constitutionnel toutes les libertés publiques. Ils prennent l'engagement d'organiser dans le département cette Ligue du bien public et de l'honnêteté politique, et ils espèrent que M. Piou voudra bien venir présider la première réunion de tous les Comités qu'ils auront constitués avant la fin de l'année.

A l'occasion de ce banquet, dont le succès a dépassé toutes les espérances, le Comité de Saint-Brieuc a recueilli 150 adhésions nouvelles, principalement dans le monde des travailleurs.

BOIS-COLOMBES

Hier soir, conférence-concert donné par le Comité d'*Action libérale populaire* d'Asnières-La Garenne-Colombes, dans la salle de café de Paris, à Bois-Colombes.

La salle, qui contient 200 personnes était comble, et beaucoup de dames s'étaient rendues à l'invitation de Comité. — M. Raymond Buriet, avocat, délégué du Comité directeur, a, après l'audition d'un programme musical très bien choisi, exposé le but et le programme de l'A. L. P. et, après quelques mots du président, M. N. Langlois, ancien capitaine en retraite, de nombreuses adhésions ont été recueillies.

VOREY (HAUTE-LOIRE)

Le Comité de l'*Action libérale* du Puy a donné hier, avec importante réunion à Vorey. M. Carle, conseiller municipal du Puy, a exposé les conséquences de la politique antireligieuse du ministère ; M. Gautherou, docteur en droit, a parlé de l'impôt sur le revenu ; M. Mersset, avocat, a prononcé un beau discours sur la situation politique, flétri le délitée et exhorté les libéraux à l'union et à l'action pour la conquête des libertés ravies.

Un ordre du jour approuvant les idées exposées par les orateurs a été voté à l'unanimité.

A Chamalières, MM. Consteut, conseiller municipal du Puy, et Huguet, docteur en droit, ont fait ces importante réunion publique. L'auditoire, composé de cultivateurs, a acclamé le programme de l'*Action libérale*.

LES ORGANISATIONS NOUVELLES

Les Associations scolaires, fondées par les catholiques, en décembre 1904, s'élèvent au nombre de 22, se décomposant ainsi :

Aveyron, 3 ; Isère, 3 ; Gironde, 2 ; Puy-de-Dôme, 2 ; Ardèche, Ardennes, Bouches-du-Rhône, Charente-Inférieure, Doubs, Jura, Lozère, Loire, Loire-Inférieure, Basses-Pyrénées, Rhône, Tarn-et-Garonne, 1.

A ces Sociétés, il faut ajouter :

1 Ligue de défense sacerdotale, Saint-Dié.

1 Comité de défense religieuse, Basses-Alpes.

1 Association paroissiale, Aix.

1 Société d'anciens élèves, Aube.

Association catholique de la Jeunesse française

GIRONDE

Grande journée, dimanche, pour la Jeunesse catholique de Sud-Ouest, qui s'organise solidement dans tout le diocèse de Bordeaux, grâce au bienveillant appui de S. Em. le cardinal Lecot.

C'était, dimanche, à Libourne, que se tenait un Congrès départemental qui réunit à la séance de travail plus de 300 jeunes gens, et à la séance solennelle de l'après-midi près de 1000 hommes en jeunes gens, sous la présidence de Mgr Barthet, évêque d'Abdère, représentant S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux. Successivement, M. Gélier, qui venait d'être acclamé président de l'Union régionale du Sud-Ouest ; M. Souriac, président de l'Union régionale du Midi ; M. Georges Piot, vice-président de l'A. C. J. F., expliquent à leurs jeunes auditeurs qui les applaudissent avec un enthousiasme débordant, les raisons d'agir de la Jeunesse catholique et de la force qu'ils trouvent dans l'A. C. J. F.

La journée se termina par un Salut solennel où tous les congressistes, précédés de leurs drapeaux, défilèrent devant le Saint-Sacrement en une magnifique affirmation de leur foi.

MAINE-ET-LOIRE

Dimanche, 15 janvier, à Cholet, devant 300 hommes, M. Augustin Viscotte, du Comité de l'A. C. J. F., parla avec succès du socialisme :

Le socialisme est le destructeur de la propriété privée.

Le socialisme est le destructeur de la famille et propagateur de l'union libre qui nous ramènerait aux époques de barbarie.

Le socialisme est le destructeur de l'idée de patrie, l'internationalisme antimilitariste qui insulte le drapeau, et qui prend toujours la défense de ceux qui sont contre le France.

Le socialisme enfin est le destructeur de la religion catholique, et c'est aujourd'hui sa seule raison d'être. Il promet des réformes et il trouve au peuple une soutane en guise de pain.

AU « SILLON » LIMOUSIN

Samedi soir, avait lieu une conférence contradictoire à Aubusson (Creuse). Il y avait un millier d'assistants. Le *Sillon* ayant été officiellement invité, deux de nos amis, M. l'abbé Desgranges et le Dr Hervy, essayèrent de répondre ; mais leur modération et leur énergie ne purent triompher de la brutale obstruction d'une bande de sectaires. Les anticléricaux ont été si souvent battus depuis quelques mois sur le terrain de la libre discussion qu'ils cherchent de subir une nouvelle défaite et étouffèrent la voix des contradicteurs. Les orateurs du *Sillon*, après avoir constaté que cette crainte de la controverse était le plus bel hommage rendu à la force de leurs doctrines, quittèrent la salle et rédigèrent une vigoureuse affiche de protestation qui va être placardée dans toute la ville.

Le lendemain dimanche, tandis que Mr Lagueyrenne parlait à l'I. P. de Saint-Yrieix, que MM. Félix Billebaux et Jean Allard inauguraient le cercle rural de Beynac (Haute-Vienne), M. J.-B. Sautour, président de la Commission sociale du *Sillon* limousin, faisait à Limoges, devant un nombreux auditoire féminin, l'exposé d'une Mutualité maternelle limousine, dont la fondation a été décidée et qui va fonctionner immédiatement.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES

Une réunion brillante de la Ligue patriotique des Françaises des IXe et Xe arrondissements a eu lieu dimanche, à la salle Canadienne, 8 *bis*, rue Saint-Pétersbourg.

4 100 personnes avaient répondu à l'appel des délégués pour venir applaudir Mme la baronne Reille et M. Lacoin, avocat.

Plus de 500 n'ont pu trouver place dans la salle, et ont été obligées de se retirer, désappointées.

La partie artistique a été très nourrie, grâce au concours gracieux de Mme Sherley, de la Comédie Française ; Mlle Ganevet, 1er prix du Conservatoire ; Mme Aimée Ozill, Mlles Aubert, Rogère et Besson.

La séance s'est terminée par la marche de la Patrie française de M. Ouyjard de Nuin, chantée d'une façon remarquable, par M. Collet, baryton.

—o—

On nous télégraphie de Havre :

1 000 femmes environ se pressaient dimanche dans les salons de Frescati, pour entendre la parole entraînante de Mme la vicomtesse de Velard qui leur a démontré la nécessité de s'unir et d'agir en se plaçant uniquement sur le terrain de la légalité.

L'enthousiasme de l'auditoire et les nombreuses adhésions recueillies à la sortie sont le gage du succès de la Ligue patriotique au Havre.

4e CONGRÈS NATIONAL

DES CERCLES D'ÉTUDES

A PARIS

Samedi 25 février. — 4 heures : Réunion préparatoire. — 8 h. 1/2 : Séance d'ouverture du Congrès. Salle des Sociétés Savantes. Allocution de Marc Sangnier. 1° Rapport de Charles d'Hellencourt, secrétaire général ; 2° Rapport général sur les Instituts populaires, par Joseph Brunhes, du *Sillon* de Bourgogne.

Dimanche 26 février. — 7 h. 1/4 : Revue des différentes sections de la Jeune Garde. — 8 heures Messe de communion célébrée à la chapelle des catéchismes, place Saint-Thomas d'Aquin. — 9 heures : Séance de travail. — Midi : Déjeuner en commun. — 1 heure : Messe du Congrès célébrée en l'église Saint-Sulpice. Allocution de Mgr Jourdan de la Passardière. — 3 heures : Réunion publique, conférence par Mère Saugnier, au Manège Saint-Paul. — 7 heures : Banquet à la Salle d'Horticulture, 84, rue de Grenelle.

Une réduction de 50 % est accordée aux congressistes par les Compagnies du Nord et de l'Est.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du Congrès, au *Sillon*, 34, boulevard Raspail, Paris.

« BULLETIN DES CONGRÉGATIONS »

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 18 JANVIER

Réorganisation : lettre ouverte à Mlle A. M., Franc. Nouvel apostolat. — Les maîtres démissionnaires, suspendus, révoqués. — Laïcisations. — Pourvoirs correctionnelles. — Les gardéries : Unitée des pouvoirs des maîtres. — Liquidations : Usines opprimées, inventaire, expulsion, actions en revendication. — Pour la liberté : meetings, pétitions, organisations. — Nécrologie mensuel. — Jurisprudence : *Liquidations : refus de nommer un liquidateur à des Congrégations autorisées à la fois pour l'enseignement et pour un objet étranger à l'enseignement.*

Abonnement. Un an, 6 francs ; un numéro, 3 fr. 15. Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIe. — Un numéro spécimen est envoyé franco sur demande.

La casserole solennellement offerte par M. de Bendry d'Asson à M. Combes samedi dernier une nouvelle actualité à un objet d'art bien parisien créé se début de cette année.

Faire de la casserole symbolique, enchâssée entre l'équerre des Frères Trois-Points et le compas maçonnique, un bijou d'un goût parfait ; c'est en tout de force.

Hommes et femmes portent cette breloque aux yeux ébahis des délateurs ou des effrontés qui osent les défendre. C'est un *non ego* spirituel, un *je n'en suis* pas très gai, très artistique, très cingleur aussi.

En vente chez MM. Colette et Cheyrouze, 68, rue de Richelieu. En argent contrôlé, 1 fr. 50. En pleine et en contrôlé, 24 fr. Franco contre mandat-poste.

La guerre russo-japonaise

L'ordre du jour de l'empereur

Cet ordre du jour, dont tous nos lecteurs ont certainement remarqué le double caractère de gravité et d'énergie, a produit, de toutes parts, en Russie, une excellente impression comme une réconfortante exhortation pour le Russie d'avoir confiance dans sa force, dans sa puissance et dans l'avenir.

De plus, l'empereur a nettement indiqué sa résolution inébranlable de poursuivre la guerre jusqu'à la victoire.

C'est bien le fond du caractère russe. Toutes les entreprises de la Russie débutent par des revers, et le résultat final est de faire plus grande et plus forte. C'est le résumé de toute son histoire. Qu'était le Russie il y a deux cents ans ? Et que voyons-nous qu'elle est aujourd'hui ?

Le butin japonais à Port-Arthur

On s'est étonné de lire un rapport du général Nogi que les Japonais avaient trouvé à Port-Arthur plus de 50 000 boulets de canon et 30 000 kilos de munitions diverses. — On a lit alors : Les munitions et les projectiles manquaient donc pas ?...

On a oublié de dire que ces boulets, ces cartouches, ces munitions étaient inutilisables, qu'ils étaient là bien avant l'occupation russe, qu'ils provenaient de l'ancien arsenal chinois, que ces boulets ne pouvaient servir à l'artillerie dont ils n'avaient point le calibre, étant trop volumineux ou trop petits, que ces cartouches étaient celles d'anciens fusils chinois, que tout cela n'était au fond que vieille ferraille de telle sorte que les Japonais sont au peu trop « bluffeurs » en en faisant trophées de victoire.

Il reste bien établi que la place n'était pas défendable quand Stœssel la rendue, qu'il n'avait plus de munitions utilisables, que les soldats étaient devenus des « ombres d'hommes », qu'il a détruit tout ce qui pouvait être d'un profit quelconque à l'ennemi, qu'il a brûlé tous ses drapeaux, et que les soldats ont brisé les culasses de leurs fusils le dernier jour du siège.

Stœssel à Nagasaki

Le général Stœssel et Mme Stœssel avec leur petite fille, sont arrivés dimanche à Nagasaki, à bord d'un vapeur japonais.

A 3 heures de l'après-midi, le général, sa femme, deux membres de l'état-major personnel du général Stœssel et sept officiers ainsi que deux dames et six orphelins, débarquèrent dans les chaloupes du vapeur à la jetée Hana, où ils furent reçus par un détachement de 50 agents de police et plusieurs officiers de gendarmerie.

Le général, qui était revêtu d'une capote grise, paraissait en très bonne santé ; sa démarche était très ferme. Il se rendit, accompagné de sa suite, dans une cocquette ville située sur la colline Inasa.

Plusieurs officiers russes ayant appris l'arrivée de défenseur de Port-Arthur, accoururent en hâte et le saluèrent respectueusement au moment de son entrée dans la ville.

Ce dernier acte d'un grand drame laissa dans l'esprit de ceux qui en furent témoins une impression de tristesse, que ne parviennent pas à effacer le temps radieux et la beauté de cadre au milieu desquels il se déroulait.

EN MANDCHOURIE

Le raid des cosaques

Du fait que les cosaques du général Mitchenko ont repris leurs raids sur les flancs de l'armée ennemie, de fait surtout qu'un nombre de plus de 2000, ils ont pu arriver jusqu'aux abords de Nion-Tchouang, détruire 36 mètres de la voie ferrée, incendier les dépôts d'approvisionnements des Japonais, en concluant à une reprise prochaine de l'offensive russe.

Les Japonais ont été quelquefois surpris de ces incursions des cosaques, et leurs dépêches laissent voir une certaine irritation. Ils exagèrent, comme d'ordinaire, les résultats des différents combats qu'ils ont soutenus contre les cosaques auxquels, disent-ils, ils ont infligé de grosses pertes.

Combats en Mandchourie

Saint-Pétersbourg, 15 janvier. — Le correspondant de la *Novoïé Vremia* télégraphie de Tassa-Dia-Pou :

Les Japonais ont canonné vivement, toute la journée du 9 janvier, les positions russes à droite et à gauche du chemin de fer.

A 2 heures de matin, ils ont passé à l'offensive avec un régiment d'infanterie qui a été accueilli par une forte canonnade et une fusillade nourrie.

L'ennemi a continué l'attaque malgré ses pertes. Les avant-postes russes ont reculé pour attirer l'ennemi devant une batterie dissimulée dont le feu roulant l'a atteint à 400 pas, tandis que l'infanterie le prenait de flanc.

Les Japonais se sont retirés en désordre, en laissant un monceau de cadavres devant la batterie. Ils ont ainsi échappé à une destruction complète.

Les Russes ont fait alors une contre-attaque et ont délogé les Japonais de leurs positions.

L'hiver tempéré

De l'armée du général Kuroki, en date du 11 janvier, on écrit :

L'hiver actuel est exceptionnellement tempéré pour la région. De mémoire de Chinois jamais il n'a fait aussi doux que pendant la dernière quinzaine à pareille époque de l'année. Nous avons eu jusqu'à 10° au-dessus de zéro et rarement de 10° pendant la jour. Les nuits elles-mêmes ont été relativement chaudes. La glace des cours d'eau s'amollit beaucoup.

Plus Actif que la QUININE et l'ANTIPYRINE | ANTIGRIPPINE 1 ou 2 cachets | PRÉVIENNENT ARRÊTENT GUÉRISSENT la GRIPPE et l'INFLUENZA | Boîte de 12 cachets franco 1 frank MIDY, Pharmacien 113, F.-St-Honoré et toutes Pharmacies

FEUILLETON DU 17 JANVIER 1905 — 7 —

Aux heures de lutte

Huit jours après, je m'embarquais secrètement au Havre sous un nom d'emprunt. J'emportais sur moi quelques milliers de francs, toute ma fortune !... Je comptais aller en Amérique et y utiliser mon talent de peintre. Ce talent n'était certes pas de ceux qui s'imposent au public, et je n'avais là-bas aucun ami, aucune connaissance qui pût me recommander. Assurément il fallait avoir vingt-cinq ans, et au cœur une grande douleur avec un ressentiment terrible pour s'exiler dans des conditions pareilles !....

Au nombre des passagers se trouvait un jeune homme de mon âge dont le conversation me charma et dont le caractère m'inspira une invincible sympathie. Lui, de son côté, conçut à mon égard un intérêt affectueux, et nous nous liâmes bientôt avec l'ardeur et la confiance propres à la jeunesse. Mon ami était originaire des Etats-Unis, où il revenait après un long voyage en Europe ; sans lui raconter tous les détails de mon histoire, je lui appris en confidence mon nom véritable, et le mis au courant de mes projets. Plus pratique et plus sensé que moi, il m'accusa d'imprudence, me supplia de ne tourner vers le commerce, et me promit de me recommander à son oncle, riche armateur de Brooklyn.

Je n'avais point de goût pour le commerce, mais j'accepta avec empressement le moyen de me créer une situation. Un mois après, grâce à l'intervention de mon cher Edward, j'entrai chez sir Read en qualité de commis, espérant que mes beaux appointements seraient le commencement de ma fortune. Sir Read fut pour moi un protecteur généreux, un ami noble et fidèle ; mais, hélas ! au bout d'un an, il mourut. Son frère, qui lui succéda dans la direction des affaires, osa me soupçonner d'indélicatesse et ne voulut pas me garder.

C'était la seconde fois qu'une injuste accusation brisait ma vie ; je m'enfuis, le rage au cœur, l'amertume aux lèvres, plein de mépris pour les hommes et de dégoût pour l'existence. Sans même serrer la main d'Edward, je courus au port, et m'embarquai, comme fou, sur le premier navire venu.

Ce navire était le *Stéphen*, il allait à Cuba. Une furieuse tempête, que les journaux ont recontée avec force détails, nous assaillit en route ; le vaisseau, le capitaine de manœuvrer, fut jeté violemment sur des écueils qui ouvrirent dans ses flancs une large voie d'eau. Vous imaginez, Mademoiselle, le panique épouvantable des passagers, quelques-uns parvinrent à se sauver dans les canots et sur un radeau construit à la hâte ; mais quatre ou cinq seulement devaient atteindre le rivage. Ceux-ci virent de loin le *Stéphen* se disloquer et disparaître dans l'abîme ; en ce moment terrible, j'étais sur le pont, avec le capitaine et l'équipage..... C'est là ce qui cause l'erreur et fit inscrire sur la liste des naufragés mon nom que, cette fois, je n'avais pu dissimuler.

La mort m'épargna cependant ; tandis que mes malheureux compagnons s'engloutissaient pour toujours sous les eaux, je remontai seul à la surface, m'accrochant à un débris. Toute une nuit je voguai sur cette misérable épave, à moitié mort de fatigue et dévoré par la fièvre. Au lever du soleil, j'aperçus une ligne sombre et sinueuse, avec des sommets bleuâtres à l'arrière-plan : c'était la côte de Colombie. Le courant m'entraînait droit vers la terre et me déposa sur un rivage presque inhabité. J'y fus recueilli et soigné par une pauvre famille de pêcheurs ; puis, au bout de quelques jours, je me dirigeai sur Bogota, en quête de nouveautés et d'aventures.